



## Véhicules routiers — Noyau d'information relatif à l'étude *in situ* d'accidents dans lesquels des ceintures de sécurité sont utilisées

*Road vehicles — Information core appropriate to the field study of accidents in which seat belts are used*

Le Rapport technique 6546 a été établi par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, et approuvé par la majorité de ses membres. Les raisons qui ont motivé la décision de publier le document en tant que rapport technique sont les suivantes :

- Les données recueillies selon ce rapport permettront une étude biomécanique des conséquences d'un accident. Cette science étant en constante évolution, il est logique de publier un rapport technique qui sera revu au fur et à mesure de l'accroissement des connaissances dans ce domaine.
- Les différents organismes qui traitent de ce problème possèdent déjà leurs méthodes d'étude et ce document a été établi pour leur permettre de compléter celles-ci.
- L'alignement de leurs méthodes sur celle proposée permettra donc un échange et des comparaisons.

[ISO/TR 6546:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2f0db89-2bdf-4994-bb62-548f439bb356/iso-tr-6546-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2f0db89-2bdf-4994-bb62-548f439bb356/iso-tr-6546-1979>

### 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le présent Rapport technique spécifie les informations nécessaires à l'étude des accidents survenus à des occupants de véhicule routier utilisant une ceinture de sécurité. Ce noyau d'information a été conçu afin de s'adapter aux techniques d'enquête *in situ* des accidents.

### 2 RÉFÉRENCE

ISO 3779, *Véhicules routiers — Numéro d'identification des véhicules (VIN) — Contenu et structure.*

### 3 INFORMATIONS CONCERNANT LE VÉHICULE

**3.1** Description sommaire de l'accident, y compris l'ordre des différents impacts dans le cas d'impacts multiples. Y inclure également les rôles du feu et de l'eau, le cas échéant.

**3.2** Date de l'accident.

CDU 656.1.08 : 614.895 : 629.113

Réf. n° : ISO/TR 6546-1979 (F)

**Descripteurs** : véhicule routier, ceinture de sécurité, siège, accident, information, donnée.

- 3.3 Marque du véhicule, modèle (spécifier la cylindrée du moteur).
- 3.4 Numéro d'identification du véhicule (conformément à l'ISO 3779).
- 3.5 Date de première mise en circulation.
- 3.6 Kilométrage indiqué par le compteur (cela peut aider à établir le degré d'utilisation d'un enrouleur, par exemple).
- 3.7 Objet cogné (doit comporter suffisamment de détails pour permettre une estimation de la différence de vitesse,  $\Delta V$ ).
- 3.8 Indice de déformation du véhicule (pour les deux véhicules).
- 3.9 Angle de la trajectoire de l'occupant.
- 3.10 Vitesse estimée par le conducteur avant l'accident.
- 3.11 Différence de vitesse ( $\Delta V$ ).
- 3.12 Essai équivalent.
- 3.13 Vitesse d'essai équivalente.
- 3.14 Rapport des masses.
- 3.15 La continuité latérale a-t-elle été interrompue, c'est-à-dire les serrures, charnières et montants de portes sont-ils restés solidaires ?
- 3.16 Déplacement de la direction – Déplacement latéral, vertical et longitudinal du moyeu.
- 3.17 Y a-t-il eu contact avec le volant de direction ? Quelles parties du volant et du corps de l'occupant ont été en contact ?
- 3.18 Pénétration dans le compartiment passagers, définie de telle façon que l'on puisse la déterminer dans trois zones horizontales séparées (c'est-à-dire tête, tableau de bord, compartiment inférieur).
- 3.19 Y a-t-il eu freinage ou toute autre action susceptible de modifier la position de l'occupant ?

Si ces données peuvent être obtenues

iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO/TR 6546:1979

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2f0db89-2bdf-4994-bb62-34843960550/iso-tr-6546-1979>

#### 4 INFORMATIONS CONCERNANT LE SYSTÈME DE RETENUE

- 4.1 Marque, modèle et numéro d'identification de la ceinture.
- 4.2 Largeur de la sangle.
- 4.3 Type de ceinture (deux points d'attache, une sangle; trois points d'attache, deux sangles; ceinture harnais, deux points d'attache, avec ou sans protection des genoux), avec description détaillée dans le cas d'un système de ceinture passif.
- 4.4 Modification géométrique (boucles de guidage, attaches destinées à augmenter le confort, etc.).
- 4.5 Type d'enrouleur et sa position (sensibilité à la sangle, au véhicule, ou les deux).
- 4.6 Dans le cas d'ancrages réglables, comment sont-ils positionnés ?
- 4.7 Type d'ancrage intérieur (boucle métallique, tige semi-rigide, attache sur le siège, etc.).

## 5 INFORMATIONS CONCERNANT CHAQUE PLACE ASSISE MUNIE D'UNE CEINTURE DE SÉCURITÉ

- 5.1 Utilisation ou non de la ceinture.
- 5.2 Le coulisseau et le revêtement sont-ils marqués ? (Dans le cas d'accident où une faible énergie est mise en jeu, il est important de bien différencier les marques causées par l'usure normale et celles résultant des charges induites par l'accident).
- 5.3 Brûlures de la ceinture sur le siège.
- 5.4 Brûlures du coussin de siège (résultant du frottement entre l'occupant et le siège).
- 5.5 Dégâts causés à la sangle (aucun, déchirure, coupure, abrasion, torsion).
- 5.6 Fonctionnement de la boucle (correcte, endommagée, coincée) et accessibilité.
- 5.7 Y a-t-il eu des difficultés physiques lors du dégrafage de la ceinture ? L'occupant pouvait-il le faire ?
- 5.8 Y a-t-il eu transfert de sangle entre les parties sous-abdominale et diagonale, de manière évidente, dans quel sens et de combien ?
- 5.9 Dégâts causés au montage (montant, intérieur, extérieur, enrouleur).
- 5.10 Fonctionnement de l'enrouleur (angle de blocage lors d'un essai manuel mené dans la même direction que celle de l'impact principal).
- 5.11 Enrouleur (correct, bloqué, cassé).
- 5.12 Le revêtement de la boucle de réglage est-il marqué (les marques dues à l'usure normale peuvent être trompeuses) ?
- 5.13 La boucle de réglage coulisse-t-elle dans le sens prévu ?
- 5.14 Mouvement de la ceinture dans la boucle de réglage sous charge (valeur).
- 5.15 Réglages horizontaux et verticaux du siège.
- 5.16 Le dossier était-il complètement incliné ?
- 5.17 Présence de charges additionnelles sur l'occupant ? Dans l'affirmative, lesquelles ?
- 5.18 L'occupant a-t-il été partiellement ou totalement éjecté ? Dans l'affirmative, par où ?
- 5.19 L'occupant est-il resté prisonnier ? Dans l'affirmative, comment ?
- 5.20 Distance de l'axe de la boucle à l'axe de l'occupant (dans le cas où la partie intérieure de la ceinture menant à la boucle est réglable).
- 5.21 Dimensions de la ceinture sous charge, telles que les mettent en évidence les marques de transferts de sangle au niveau de la boucle et du dispositif de réglage.
- 5.22 Longueur de sangle enroulée au moment de l'application de la charge.
- 5.23 Longueur totale de sangle dans le système à enroulement par inertie.
- 5.24 Essai permettant de voir si la ceinture était serrée ou lâche (nécessité des détails concernant la taille de l'occupant et ses vêtements).
- 5.25 La ceinture a-t-elle été coupée (par l'occupant, le sauveteur, etc.) ? Pour quelles raisons (impossibilité d'ouverture de la boucle, secours plus rapide) ?

## 6 INFORMATIONS CONCERNANT L'OCCUPANT

### 6.1 Informations générales

Schéma d'occupation du véhicule, donnant la position de chaque occupant, en précisant lesquels utilisaient une ceinture.

### 6.2 Informations individuelles

6.2.1 Âge.

6.2.2 Sexe.

6.2.3 Taille.

6.2.4 Masse.

6.2.5 Degrés de blessures AIS (de l'anglais «Abbreviated Injury Scale», échelle abrégée des blessures).

6.2.6 AIS global.

6.2.7 ISS (de l'anglais «Injury Severity Score», décompte de la sévérité des blessures).

6.2.8 Contacts de l'occupant et marge de confiance des contacts ayant produit des blessures (l'un des buts de cette partie est de différencier les blessures produites par la ceinture et les autres blessures).

ITeH STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

[ISO/TR 6546:1979](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2f0db89-2bdf-4994-bb62-548f439bb356/iso-tr-6546-1979)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e2f0db89-2bdf-4994-bb62-548f439bb356/iso-tr-6546-1979>